

FIX *Info*



Décembre 2017

► N° 116

B.D

Editorial	3
Vie du village	
Budget 2016	4
Travaux	5/6
Accessibilité des établissements recevant du public.....	7
Notre forêt est désormais certifiée	8
Mise en étude d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine	9/10/11
Incivilités	12
La vie scolaire	13/14
Communauté de Communes	15
Arbre de Noël.....	16
Vœux du Maire et du conseil municipal.....	16
Repas du C.C.A.S.	16
La chasse aux œufs	17
La fête des voisins.....	17
14 Juillet.....	18
Départ de Christian Benner	18
Musique au Chambertin	19
Hommage à M. Gérard Curie et M. Georges Emery.....	19
Empreinte Nature	20
Couleur locale	
Eglise St Antoine de Fixey.....	21/22/23
Balades printanières.....	24/25
Temps libre	
Les associations de notre village	26
Bibliothèque	27
Amicale de Fixin.....	28
Le Petit Théâtre de la Côte.....	28
Association des amis de l'Eglise de Fixey.....	29
Chorale Allegria	29
Handball Club Fixin Couchey.....	30
Association de badminton de Brochon	30
3 ^e Nordique de Pensez Sport	31
Comité FNACA de Brochon Fixin.....	32
Association des Anciens Combattants et Mobilisés de Fixin	33
Syndicat viticole - Société de secours mutuel de St-Vincent.....	33
Calendrier prévisionnel des manifestations.....	34/35
Infos Pratique	
La carte européenne d'assurance maladie.....	36
Démarches administratives.....	37
Services Publics	38
Etat Civil	39

Bulletin de la municipalité de Fixin 12/17

Directeur de la publication

Le maire de Fixin

Rédacteurs et photographes

Le comité de rédaction : Vincent Bernard, Michel Chevrier, Martine Denizot,
Bernadette Duchesne, Daniel Gueneau, Geneviève Peltier, Gilbert Rigaud

Le secrétariat de la mairie

Les conseillers municipaux

Les associations

Mise en page et impression

S2E IMPRESSIONS -21160 Marsannay-la-Côte

Crédits photos : Camille Bailly, Christelle Fournier-Dupont, Mauricette Lompré,
Bernadette Duchesne, Geneviève Peltier, Christophe Petitjean, Gilbert Rigaud,
Martine Denizot, RPI BROCHON FIXIN.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les vendanges sont finies et le vin est dans les tonneaux ! Gageons qu'il sera bon ! L'année 2017 approche de son terme et nous sommes nombreux à nous dire que le temps passe trop vite entre activités professionnelles, familiales ou de loisirs.

L'année 2017 a été riche en événements, fusion des communautés de communes, élection d'un nouveau président et de députés avec tous les bouleversements que cela a provoqués. Mais également des revirements de situations comme le retour de la compétence scolaire aux communes pour la rentrée 2018 ; cette compétence était exercée depuis 2004 par la communauté de communes.

Des incertitudes au niveau des finances avec la suppression de la taxe d'habitation et des baisses de dotations ; nous nous efforcerons néanmoins de continuer à investir dans la commune.

Je profite de ces quelques lignes pour souligner l'importance de l'engagement des associations et remercier tous les participants pour leur investissement. En dehors de l'aide inestimable apportée à notre village, ces bénévoles sont enrichissants et valorisants au niveau des échanges qu'ils créent au sein de la population. Etre bénévole n'est pas un travail facile, tous ceux qui œuvrent dans le milieu associatif savent ce qu'il faut d'énergie, d'engagement et de passion pour exister et résister aux tempêtes mais les satisfactions font souvent oublier les difficultés. Aujourd'hui certaines associations manquent de bénévoles et certains dirigeants aimeraient passer le relais. Mais qu'est-ce qu'une association sans ses petites mains ? C'est une association qui meurt et une association qui meurt ce sont certes, des animations en moins pour le village mais aussi un manque pour ceux auxquels elle est dédiée. Si vous êtes intéressés pour intégrer différentes associations, n'hésitez pas à contacter les bénévoles en place. S'engager dans le bénévolat est source de richesses humaines et de liens sociaux.

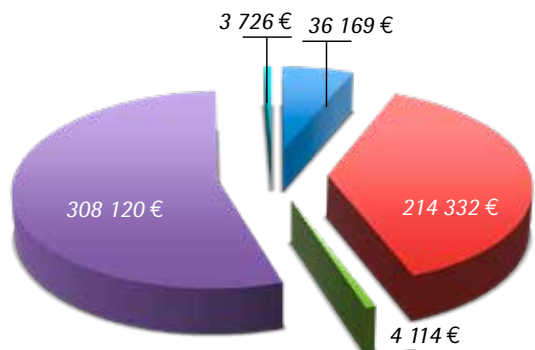
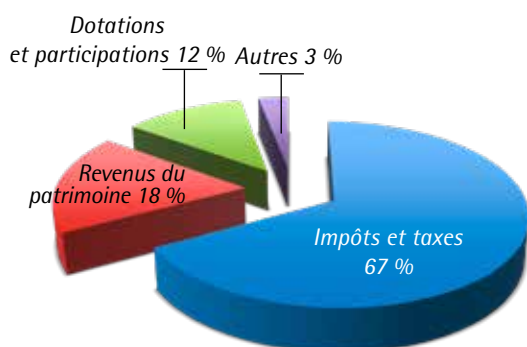
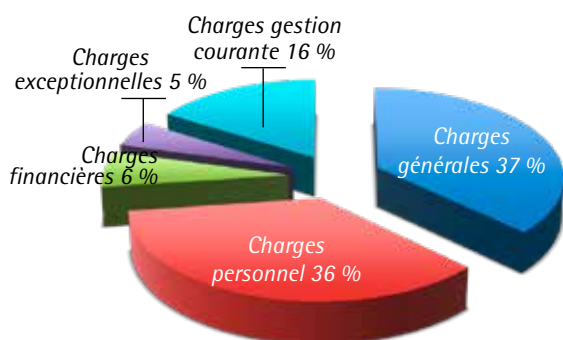
Je ne saurais terminer cet édit sans évoquer la mise en place de la loi « Labbé », interdisant l'utilisation de tout produit phytosanitaire sur le territoire communal, cette même obligation entrera en vigueur au 1er janvier 2019 pour les particuliers. Cette mesure a pour conséquence la présence de nombreuses herbes sur les trottoirs et le bord de nos rues. La seule solution efficace pour un désherbage de qualité étant l'arrachage, vous pensez bien que la Commune ne dispose ni des ressources humaines nécessaires, ni des moyens financiers pour effectuer ce travail à un rythme soutenu. Nous devons nous résoudre dorénavant à partager nos lieux publics avec quelques-unes de ces herbes dites mauvaises.

Enfin je vous laisse découvrir, au fil des pages de votre journal, les principaux sujets qui font l'actualité de notre commune et c'est avec plaisir que je vous donne rendez-vous au début de l'année 2018, à l'occasion des Vœux de la municipalité qui auront lieu le 13 janvier prochain.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une très bonne année 2018.

Le Maire
André ARZUR

BUDGET 2016



Immobilisations en cours Détails

- Etudes + PLU
- Bâtiments Communaux
- Aménagement terrains
- Eglise de Fixey sur 2016
- Divers matériels

FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

• Charges à caractère général	163 450 €
• Charges de personnel	157 008 €
• Charges financières	28 434 €
• Charges exceptionnelles	20 470 €
• Autres charges de gestion courante	70 557 €
Total	439 919 €

FONCTIONNEMENT - RECETTES

• Impôts et taxes	337 366 €
• Revenus du patrimoine	89 080 €
• Dotations et participations	62 671 €
• Autres	13 803 €
Total	502 920 €

La différence entre recettes et dépenses de fonctionnement sur l'exercice sert à l'autofinancement des dépenses d'investissements.

INVESTISSEMENT - DÉPENSES

• Remboursement capital emprunté	50 608 €
• Immobilisations en cours	566 461 €
• Autres	2 050 €
Total	619 119 €

INVESTISSEMENT - RECETTES

• Remboursement de la TVA Et Taxe Locale d'Equipeement	25 503 €
• Subventions	129 645 €
• Emprunts	145 000 €
• Report excédent fonctionnement	163 327 €
• Emprunt relais pour paiement TVA	120 000 €
• Autres	54 085 €
Total	637 560 €

Compte tenu des excédents reportés cumulés et des dépenses engagées sur l'exercice 2016 mais restant à réaliser sur 2017, nous avons affecté la somme de 163 327 € d'excédent de fonctionnement cumulé sur l'exercice 2016 pour assurer une partie du financement sur fonds propres des 2 grosses opérations lancées en 2016 (Chapelle Fixey et Musée Noisot), le reste étant financé par des subventions et par l'emprunt.

M. CHEVRIER

TRAVAUX fin 2016 /2017

Travaux voirie 2016

Aménagement d'un trottoir avec passage piétons route de la Maladière entre la rue des Sarottes et Brochon

En effet, la sécurité est une de nos priorités. Cette desserte est très fréquentée par les lycéens, les collégiens et autres marcheurs. La largeur de la chaussée n'a pas été diminuée, ce sont les bordures qui donnent un effet de rétrécissement. C'était notre volonté afin de diminuer la vitesse excessive des véhicules.



Aménagement de l'entrée de la rue Abbé Chevalier



Toujours dans l'esprit sécurité, le but de cette modification est de diminuer aussi la vitesse des véhicules empruntant cette rue (problème récurrent dans tout notre village) pour une meilleure protection des riverains.

Reprise partielle de la chaussée et du trottoir rue des Sarottes suite à un affaissement



Autres travaux

De nouvelles essences ont remplacé les peupliers abattus en 2016 à l'étang. Lors de vos balades sur ce lieu, vous pourrez découvrir trois « Fraxinus Excelsior » et deux « Acer ». Espérons que la canicule de cet été n'aura pas d'effet néfaste sur ces nouvelles plantations.



Remplacement des candélabres rue des Sarottes

La vétusté des anciens lampadaires justifiait leur remplacement. Les mâts proviennent de la Place des Déportés, ils ont été récupérés suite aux travaux de cette dernière. Les anciens globes ont laissé la place à un éclairage à « led » plus esthétique et surtout plus économique.



Aménagement de l'espace loisirs : des tables de pique-nique ont été mises en place dans le prolongement des jeux pour la petite enfance.

Repiquage et démoussage de la toiture de la maison, cour de la mairie.



Gilbert RIGAUD

ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC À FIXIN

Vous avez sans doute remarqué les modifications apportées aux établissements publics de notre village. Pourquoi nous direz-vous ?

La loi handicap 2005-102 du 11 Février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose l'obligation d'accessibilité des ERP (établissements recevant du public) aux personnes handicapées.

Les normes d'accessibilité doivent permettre aux personnes handicapées quel que soit le handicap (moteur, visuel, auditif, mental...) d'accéder aux locaux et équipements, de circuler avec aisance et en toute sécurité, d'utiliser les équipements, de se repérer et de communiquer.

Les établissements recevant du public (ERP) non conformes aux règles d'accessibilité sont tenus de s'inscrire à un " Agenda d'accessibilité programmé" Ad'AP qui permet, après validation, d'engager les travaux nécessaires dans un délai de 3 ans. (Validé en conseil municipal le 24/09/2015)

Un diagnostic des installations a été réalisé par un organisme habilité (Bureau VERITAS) afin de faire un état des lieux et de déterminer les travaux à réaliser dans notre commune.

Les établissements concernés sont :

- La mairie, la bibliothèque
- La salle Camille Crusserey, la salle des fêtes de la Charmotte
- Les églises
- Le Musée Noisot
- Le cimetière

Les écoles et les locaux du périscolaire, compétence de la communauté de communes, ne sont pas pris en compte dans ce périmètre.

Afin de se mettre en conformité avec les exigences de la loi, des travaux ont d'ores et déjà été engagés.

Ils concernent :

La salle Camille Crusserey :

- Remplacement de la porte d'entrée dans un mur porteur par une autre d'une largeur de 0,90 m

Salle polyvalente de la Charmotte :



- dépose de la 2^e rangée de porte dans le sas
- création d'une rampe avec poteaux anti-effraction
- création d'une place de parking "handicapé" avec signalisation horizontale et verticale

Caveau de la Charmotte :

- création d'une rampe d'accès à la salle et de deux places de parking "handicapé"



Mairie :

- Suppression du ressaut de 2cm à l'entrée
- Remplacement des 3 blocs-portes (entrée, salle du conseil, entrée secrétariat) par portes avec un seul vantail d'une largeur de 0.90 m

Musée Noisot

- Installation d'une rampe d'accessibilité



Parking cimetière

- création d'une place " handicapé"

La prochaine tranche de travaux concernera la bibliothèque avec ouverture d'une porte côté cour de la mairie et la création d'un WC handicapé à la salle polyvalente de la Charmotte.

Pour les deux églises, dans un souci de conservation du patrimoine architectural, et pour le cimetière, des demandes de dérogation seront instruites.

Martine DENIZOT



NOTRE FORÊT EST DESORMAIS CERTIFIÉE

Depuis le 23 janvier 2017, notre forêt est certifiée « PEFC » (Pan European Forest Certification)
C'est un engagement de gestion durable de notre forêt.

L'adhésion à « PEFC » permet notamment :

- de bénéficier de nouveaux débouchés pour vendre plus facilement le bois et à un meilleur tarif.
- de répondre aux préoccupations des consommateurs, aux exigences des pouvoirs publics et à la demande des entreprises.
- de faciliter l'accès aux produits éco-responsables.

La gestion de notre forêt est confiée à l'ONF, organisme reconnu par les labels du bois, ce qui nous a permis la certification.



Gilbert RIGAUD

MISE EN ÉTUDE D'UNE AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)



Procédure d'élaboration de l'AVAP

Les Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ont été instituées par l'article 28 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national sur l'environnement, repris dans les articles L.642-1 à L.642-10 du Code du Patrimoine. Elles sont régies par le décret n° 2011-1903 du 19 décembre 2011. Ce dispositif se substitue à celui des Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

La mise à l'étude et la création d'une AVAP sont élaborées à l'initiative et sous la responsabilité de la commune, qui en est maître d'ouvrage.

L'AVAP est réalisée par un bureau d'étude, avec l'aide et l'expertise de l'architecte des bâtiments de France, et les membres d'une commission locale créée spécialement. Cette dernière est composée d'élus représentant la commune, de personnes qualifiées au titre du patrimoine et au titre d'intérêts économiques locaux et de représentants de l'état, et est présidée par le Maire. Elle a pour mission d'assurer le suivi de la conception et de la mise en œuvre des règles applicables à l'AVAP.

La décision finale de la création de l'AVAP appartient au préfet de département, après avis de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture et après enquête publique prévue à l'article L 642-3 du code du patrimoine. L'AVAP est ensuite annexée au plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, comme servitude d'utilité publique, selon les articles L 126-1 et R 126-1 à 3 du code de l'urbanisme.

Rôle de l'AVAP

L'AVAP a pour objet la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces, dans le respect du développement durable. Elle est en revanche sans incidence sur le régime de protection des immeubles inscrits ou classés au titre des monuments historiques situés dans son périmètre (manoir de la Perrière, église de Fixey..)

Elle a pour ambition de développer une nouvelle approche de la gestion qualitative des territoires. Elle intègre approche architecturale, urbaine et paysagère et enjeux environnementaux en prenant en compte les orientations du Projet

d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme.

Elle détermine un périmètre de protection adapté aux caractéristiques propres du patrimoine de la commune, établit les règles de protection et de mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager. Elle établit des règles relatives à l'insertion des constructions neuves dans leur contexte.



FIXIN : Grand' rue, la Grosse Tour.



Documents constitutifs de l'AVAP

Le dossier de l'AVAP se compose de trois éléments réglementaires :

- un rapport de présentation qui expose les motifs qui ont conduit à la création de l'AVAP et qui récapitule les orientations à partir de la synthèse du diagnostic et justifie les mesures prises pour la protection et la mise en valeur du patrimoine. A ce document est annexé le diagnostic qui présente les éléments d'histoire et détaille les enjeux patrimoniaux, architecturaux, urbains, paysagers et environnementaux.
- des plans de zonage et de protection qui sont une présentation graphique des prescriptions énoncées dans le règlement. Ils font apparaître les limites de l'aire et sa division en zones ainsi que l'ensemble des éléments protégés au titre de l'AVAP.
- un règlement qui, après avoir rappelé les effets juridiques et les objectifs de l'AVAP, énonce les règles et les recommandations différentes selon les zones, la catégorie de protection et la nature des travaux projetés.

Motifs qui ont conduit à l'élaboration de l'AVAP

Le paysage culturel « les Climats du vignoble de Bourgogne », concernant directement 40 communes entre Dijon et les Maranges est inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis juillet 2015. Le bien couvre plus de 1300 ha. Sa zone tampon concerne plus de 100 communes avec 50000 ha. Le plan de gestion du bien prévoit la mise en œuvre d'une stratégie globale de protection du patrimoine et du paysage. Dans le cadre de l'élaboration de ce plan de gestion, une étude d'opportunité et de définition des

protections a conclu à la pertinence, au regard tant du patrimoine et du paysage que des caractéristiques du bien et des enjeux de gestion à une large protection fondée d'une part sur le classement au titre des sites, des espaces viticoles et naturels, d'autre part sur la création d'AVAP sur les espaces bâtis patrimoniaux.

Le village de Fixin possède trois édifices inscrits ou classés (église Saint-Martin, l'église de Fixey et le manoir de la Perrière). D'autres monuments (four banal, lavoir...) et un patrimoine viticole (mur, cabote...) contribuent à l'aspect architectural du bourg ancien du village. Des espaces paysagers remarquables (parcs, vignes, cônes de vue...) mettent en valeur ces éléments architecturaux et assurent par endroit une transition de qualité entre les espaces bâtis et viticoles. Sur la commune existent également des sites naturels inscrits ou classés autour du parc Noisot incluant un patrimoine historique (musée, statues en bronze). La préservation et la promotion de la mise en valeur du patrimoine viticole, paysager et urbain, dans le respect du développement durable est un objectif de la commune. C'est dans ce cadre que la commune a décidé la mise à l'étude d'une AVAP par une délibération du 19/12/2013.

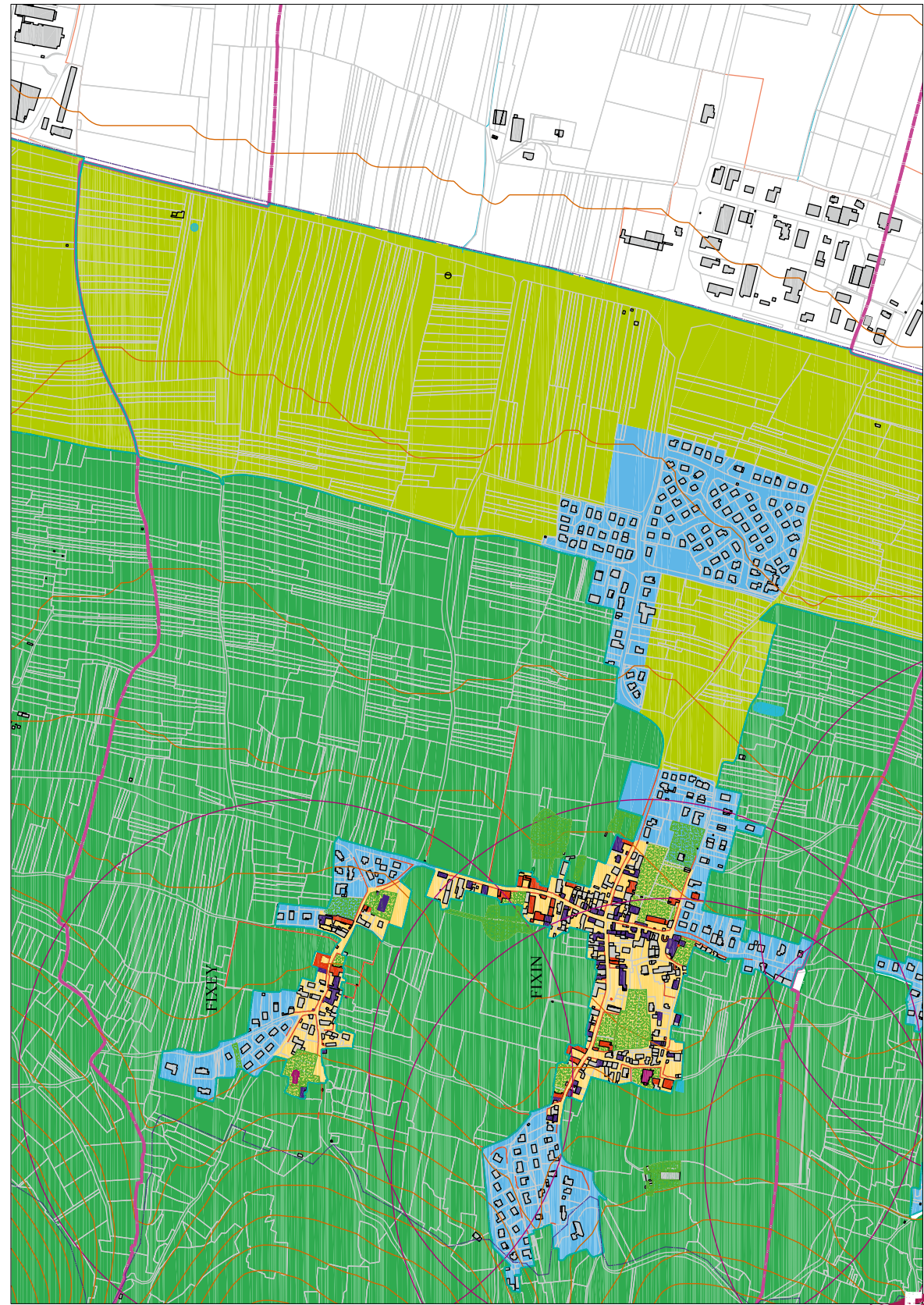
L'étude s'est déroulée de juin 2015 à janvier 2017. Une réunion publique a eu lieu le 23 janvier 2017 au cours de laquelle les participants ont pu faire part de leurs remarques. La prochaine étape est l'enquête publique qui aura lieu dans le 1er semestre 2018. En attendant, un dossier de consultation ainsi qu'un registre pour faire vos remarques seront disponibles en mairie à partir du lundi 15 janvier jusqu'au vendredi 23 février, aux heures d'ouverture au public.

André Arzur

Plan de patrimoine, de périmètre et de secteurs de Fixin

Plan d'ensemble échelle 1: 7 500

- MH
- Bâtiment remarquable
- Bâtiment caractéristique
- Mur remarquable
- Cour ou jardin remarquable
- Limite communale
- Périmètre zone centrale du BIEN UNESCO
- Périmètre site classé
- SITE CLASSE
- PERIMETRE DE L'AVAP
- SECTEUR SU1 DE BATI ANCIEN
- SECTEUR SU2 DES FAUBOURGS RECENTS
- SECTEUR SP DE PAYSAGE REMARQUABLE



INCIVILITÉS : RAS-LE-BOL !

Régulièrement, des actes d'incivilité sont commis sur le territoire de notre commune :



Décharges sauvages sur les aires de PAV
(Point d'Apport Volontaire)



Camion de gravats condamnant l'accès
du bois de La Commenaille



Barbecue sauvage et verre cassé à l'étang



Et pourtant...

Dépôt de sacs d'ordures ménagères dans les poubelles publiques : eh bien non ! c'est dans sa propre poubelle qu'il faut les mettre.

Etc...

Certes, ces actes sont causés par une minorité, mais ces différentes formes d'incivilité détériorent la qualité de l'espace public et coûtent aux contribuables.



Dépôt en tout genre comme des cartons
vers le rond-point de la RD974. N'ont-ils pas
trouvé le chemin de la déchetterie ?

ADOPTONS LES GESTES ECO-CITOYENS

Gilbert RIGAUD/ Martine DENIZOT

INFOS

POUR L'ANNÉE 2016, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY- CHAMBERTIN A COLLECTÉ :

1586	TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES	232	TONNES D'EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES
34	TONNES D'OBJETS ENCOMBRANTS		(DONT 67 TONNES DE REFUS)
2737	TONNES À LA DÉCHETTERIE	40	TONNES DE VÊTEMENTS
268	TONNES DE PAPIER	SOIT	608 KG / HABITANT
543	TONNES DE VERRE		



RECENSEMENT
de la population 2017

Les 1^{ers} chiffres de l'enquête

Notre village compte **747 habitants** pour 767 en 2012 avec **331 résidences principales** et 34 résidences secondaires et logements vacants.

LA VIE SCOLAIRE

Activités et sorties effectuées par les élèves du RPI entre janvier 2017 et juillet 2017

Décembre

Dans la cour de l'école de Fixin, certains arbres menaçant la sécurité ont dû être abattus. L'un a notamment été transformé en table : pratique pour jouer ! La municipalité ayant décidé de les remplacer, le 15 décembre, Yoann a montré comment planter un pommier. A bientôt pour la compote !



Après avoir écouté les CM raconter leurs contes de Noël, confectionné des décorations, enguirlandé les sapins, tous les enfants, entourés de leur famille, se sont retrouvés dans la cour de l'école de Brochon puis sur la place des déportés à Fixin, pour chanter Noël.



Janvier - Février

Suite à une initiation en classe à la musique classique, les enfants de GS, CP, CM1 et CM2 sont allés à l'Opéra



de Dijon, écouter la 7^e symphonie de Bruckner, puis au Cèdre pour suivre le spectacle : Pierre et le Loup.



Le 6 février, sortie au ski pour tous ! Direction les Rousses pour s'initier au ski de fond et dévaler les pentes en luge.

Février s'est achevé dans la bonne humeur de Carnaval.



Mars-Avril

En partenariat avec la Com.Com, les CM1 et CM2 ont bénéficié de 6 séances de natation à la piscine de Chenôve, qui ont débouché sur le passage du test du « savoir nager ».

Mai - Juin - Juillet

Les élèves de CM ont participé à « la course contre la faim » qui se déroulait au collège (grâce à la mise à disposition d'un minibus par la Com.Com). Leurs belles performances ont permis de verser plus de 1000 euros à l'association « Action contre la faim ». BRAVO pour ce geste solidaire !

Cette fois en partenariat avec la municipalité de Fixin, les élèves de CM, sensibilisés en classe sur le développement durable, ont participé au nettoyage des abords du terrain de sport communal. Cela a permis de les initier au tri sélectif avec les PAV (Point

d'Apport Volontaire) de Fixin et de mieux comprendre le recyclage. BRAVO pour ce geste éco citoyen.



Les élèves de CM ont aussi étudié le code et l'utilisation de la route, puis ont participé à un test théorique et pratique organisé par la Prévention Routière en



partenariat avec la municipalité

Inauguration d'une petite pièce dans la maternelle de Fixin (travaux de peinture, cimaises et éclairage réalisés par la Com.Com) : « la toute petite galerie » est destinée à l'accrochage et à la mise en valeur



d'œuvres d'art étudiées par les enfants.

Après avoir travaillé sur le thème de la ferme, la classe de toute petite, petite et moyenne section est allée visiter une ferme à Tart- l'Abbaye.



L'année scolaire s'est terminée par la traditionnelle fête des écoles, très arrosée...

et par un au revoir ému à Hervé Colin qui, après de nombreuses années comme enseignant à Brochon, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons bonne et longue nouvelle vie !

C'est la rentrée !



Lundi 4 septembre, 92 enfants du RPI Brochon Fixin, ont retrouvé le chemin de l'école, selon la répartition suivante :

- 23 élèves en classe de maternelle (tout petit, petit, moyen) avec Mme PRIN (Brochon)
- 20 élèves en classe de grande section maternelle / CP avec Mr Machin (Fixin)
- 27 élèves en classe de CE1/CE2 avec Mme BECHTOLD (Brochon)
- 22 élèves en classe de CM1/CM2 avec Mme BIANCHI (Fixin)

Claudine BIANCHI

Créée au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges regroupe les communautés de communes de Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges et du Sud Dijonnais.

Le siège se situe à Nuits -St- Georges.

Les élus de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges sont :

Christophe Lucand, (Gevrey-Chambertin) : Président

Hubert Poullot (St-Philibert) : 1^{er} vice-président en charge de la fusion, du suivi des opérations, de l'évaluation et de la prospective sur le territoire du Sud Dijonnais

Alain Cartron (Nuits-St-Georges) : 2^e vice-président en charge de la fusion, du suivi des opérations, de l'évaluation et de la prospective sur le territoire de Nuits-Saint-Georges

Gilles Carre (Couchey) : 3^e vice-président en charge du patrimoine communautaire, logistique et bâtiments

Sylvie Ventard (Savouges) : 4^e vice-présidente en charge de la Petite Enfance, de la Solidarité, de la cohésion et handicap

Jean-Louis Lextrety (Quincey) : 5^e vice-président au Développement durable et de la transition énergétique

Valérie Dureil (Magny-lès-Villers) : 6^e vice-présidente aux Activités péri et extra scolaires, jeunesse, médiation sociale et activités de loisirs

Pascal Grappin (Villebichot) : 7^e vice-président en charge de l'Emploi et du développement économique

Didier Toubin (Comblanchien) : 8^e vice-président à l'Environnement en charge de la collecte des déchets, de la redevance incitative, du tri sélectif, de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets

Gilles Seguin (Agencourt) : 9^e vice-président en charge des Finances, du budget, du contrôle de gestion, de l'évaluation des charges transférées, de la mutualisation

Claude Rémy (Brochon) : 10^e vice-président à l'Environnement en charge de l'eau et de l'assainissement

André Daller (Barges) : 11^e vice-président aux Affaires scolaires, réussite éducative et sport

Jean-Paul Serafin (Arcenant) : 12^e vice-président à la Démocratie locale et vie associative

Ghislaine Postansque (Nuits-St-Georges) : 13^e vice-présidente au Développement culturel

Jean-Marc Brochot (Chambœuf) : 14^e vice-président à la biodiversité et au développement touristique

Le conseil communautaire composé de 80 membres se réunit chaque mois.

Le représentant de notre commune est notre maire, M. André Arzur avec pour remplaçant M. Gilbert Rigaud, 1^{er} adjoint.

Les compétences exercées par la nouvelle intercommunalité restent actuellement les mêmes.

POUR TOUT CONTACT :

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin - B.P. 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
Tél. 03 80 27 04 70

LES SERVICES SUR LE SECTEUR GEVREY-CHAMBERTIN

Administration générale Tél. 03.80.51.84.59

Eau & Assainissement Tél. 03.80.51.81.88

Service Déchets Tél. 03.80.51.01.71

Centre socioculturel Tél. 03.80.51.81.11

Petite Enfance Tél. 03.80.51.81.11

Scolaire Tél. 03.80.51.84.59

Médiathèques Tél. 03.80.51.81.11

École de musique Tél. 03.80.34.31.11

Service Nature Tél. 03.80.51.04.51

Office de tourisme Tél. 03.80.34.38.40

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ASTREINTES

EAU : 06.72.48.61.23

ASST : 06.01.20.76.22

CHIFFRES CLÉS



ARBRE DE NOËL

Dimanche 11 Décembre 2016, 80 enfants des communes de Fixin et de Brochon ont assisté au spectacle donné par la Compagnie de la Vouivre "La Reine des Neiges". Cette représentation, qui a enchanté petits et grands, a été suivie de la visite tant attendue du Père Noël, de la distribution de friandises et du goûter offert par les deux municipalités.

Martine DENIZOT



VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL



Samedi 14 Janvier, Monsieur André Arzur, Maire de Fixin, entouré du conseil municipal, a présenté ses vœux aux habitants de FIXIN.

Après avoir dressé le bilan de l'année écoulée, il a exposé les projets en cours et à venir : poursuite de la restauration de l'église de Fixey, étude pour l'aménagement de la rue Noisot et de la rue de la Perrière, enfouissement des réseaux rue Magnien et rue de la Croix blanche, poursuite de la démarche pour la mise en place d'une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine : AVAP.

La présentation des vœux a été suivie de la remise des prix aux lauréats du concours fleurissement maisons et jardins, cours et balcons :



- 1^{er} prix catégorie cours et balcons :
Mr et Mme Jean Michel MOLIN
- 1^{er} prix catégorie maisons et jardins :
Mr et Mme JEAN CLAUDE GERARD
- 2^e prix : **Mr OLIVIER HU**
- 3^e prix : **Mme Brigitte TRONCONI**
- 4^e prix : **Mr et Mme HENRY SCHOULZ**
- 5^e prix : **Mr et Mme GUY BOULEY**
- 6^e prix : **Mr et Mme REMY JEANNIN**
- 7^e prix : **Mr et Mme JEAN PIERRE SCHORB**
- 8^e prix : **Mr et Mme GILLES PROST**
- 9^e prix : **Mr et Mme CHARLES BAILLOT.**

Martine Denizot

REPAS DU C.C.A.S.

Ambiance joyeuse en ce 12 mars 2017 au caveau de la Charmotte où les " aînés " de notre village étaient réunis pour le traditionnel repas du CCAS.

Après avoir été accueillies par M. le maire, André Arzur et les membres du CCAS, cinquante personnes ont partagé le repas concocté cette année par le Clos Napoléon.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, s'est terminée par quelques pas de danse.

Les membres du CCAS





LA CHASSE AUX ŒUFS



Le 15 avril 2017, une trentaine d'enfants a participé à la chasse aux œufs organisée par la municipalité de Fixin.

Après le top départ donné par M. le maire, ils sont partis munis de sacs et de paniers, telle une volée de moineaux, à la recherche des œufs dissimulés dans le parc Noisot et dans le musée. Pour clôturer cet après-midi, un goûter a été offert aux enfants.

Martine DENIZOT



LA FÊTE DES VOISINS

Comme chaque année, en ce début d'été, les quartiers de Fixin s'animent pour célébrer la traditionnelle "Fête des voisins". Souhaitons que ces rencontres intergénérationnelles, qui sont l'âme de notre village, perdurent dans le temps.

Le vendredi 7 juillet 2017, le beau temps et la chaleur étaient au rendez-vous.

Une vingtaine d'habitants de Fixey s'est retrouvée rue des Rosiers pour le traditionnel « Repas des voisins ».

Après les retrouvailles, ce fut l'occasion de partager de multiples spécialités cuisinées par tous, dans un climat chaleureux et convivial.

De nouveaux voisins, construisant actuellement leur future maison dans le quartier, ont été accueillis et ont pu ainsi faire connaissance avec les habitants. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

C. PETITJEAN



La « fête des voisins » des quartiers des Sarottes, des Cheminots et des rues voisines s'est déroulée le vendredi 23 juin 2017, sur l'espace vert de la rue Denis Lamblin.

Le soleil était de la partie et le temps bien agréable, même tard dans la soirée...

Ce fût l'occasion pour nouveaux et anciens habitants, environ une cinquantaine de personnes, de se retrouver ou de faire connaissance en partageant les plats et boissons apportées par tous.

Chacun a pu apprécier l'ambiance conviviale et a déjà invité le soleil pour l'année prochaine....

G. PELTIER

14 JUILLET

Retraite aux flambeaux, feux d'artifice, bal populaire, pêche à la ligne, jeux d'adresse en bois, tir à la carabine, jeu de boules, loto, tombola des dames, spectacle de la compagnie CIRKO SENSO. De quoi satisfaire petits et grands. Et pour clore les festivités, apéritif offert par la municipalité.

Martine DENIZOT



DÉPART DE CHRISTIAN BENNER



Son contrat de travail arrivant à terme, Christian BENNER, nous a quittés fin septembre, après 15 mois passés au service technique de la commune en remplacement de Thierry URBANO.

Autour du verre de l'amitié, M. le Maire, en présence du personnel communal et d'élus, a remercié Christian pour ses bons et loyaux services et lui a souhaité bonne chance pour la poursuite de sa carrière professionnelle..

Martine DENIZOT



MUSIQUE AU CHAMBERTIN

Concert du samedi 23 septembre 2017 à l'église de Fixin.

Après avoir participé à la master class de Ian Bousfield à l'école de musique de Gevrey-Chambertin, l'ensemble de trombones, constitué d'étudiants en cycle supérieur du conservatoire de Dijon et deux solistes de renom ont offert à un public nombreux un très beau concert à Saint Martin. Un programme très varié fut présenté : Alternance de l'ensemble des trombones seuls ou avec le Maître, duo entre la pianiste et le somptueux trombone de Yan Bousfield, solo de la pianiste Namiko Magari ; tous ont su faire vibrer la très belle sonorité de notre église en nous présentant un programme allant du XVII^e siècle à nos jours.

C'est la réalisation d'un très beau projet qui a eu lieu autour d'un Maître du trombone (trombone solo à l'orchestre philharmonique de Vienne et à l'orchestre symphonique de Londres) dans le cadre du Festival Musique au Chambertin.

Cette belle soirée se termina par une dégustation des vins de domaines fixinois à la salle Camille Crusserey. Les artistes ont tenu à exprimer leurs remerciements aux habitants de Fixin pour l'accueil chaleureux de son public et pour l'esprit de convivialité qui a suivi le concert.



Mauricette LOMPRÉ

HOMMAGE À M. GÉRARD CURIE

Au cœur de l'été 2017, M. Gérard Curie nous a quittés. Fixinois depuis plusieurs dizaines d'années, il habitait avec son épouse sur les hauteurs de Fixey, dans l'ancienne cure. De son jardin, il pouvait regarder les montagnes du Jura, la Suisse et certains jours le Mont Blanc. Il veillait particulièrement sur l'Église St Antoine de Fixey, tout à côté. M. Curie fut l'un des fondateurs de "L'association des Amis de l'Église

de Fixey" avec MM. Martin Jean et Roland, M. Peynard François, M. Ducherpozat Lucien et le Père Kieffer. Après plusieurs années de sommeil, l'association a redémarré en 2003 et tout naturellement M. et Mme Curie y ont participé. Au moment de notre St Vincent Tournante, en 1994, M. Curie s'est beaucoup impliqué dans la lourde organisation, aidant et donnant des conseils avisés. C'est même lui qui eut l'idée des petits fagots de sarments fleuris pour orner les

nombreux murs du village. Ces petits fagots perdurent encore dans les villages qui reçoivent la St Vincent Tournante. Nous garderons de M. Curie, le souvenir ému d'un homme de bon conseil, serviable et bienveillant.

Michel DEFRANCE
Président des Amis de L'Église de
FIXEY

Denis BERTHAULT
Président de la Société de St
Vincent de FIXIN

HOMMAGE À M. GEORGES EMERY



C'est à quelques jours de ses 98 ans (le 18 Novembre) que M. Georges Emery, doyen de Fixin, nous a hélas quittés. Arrivés dans la commune en 1973, M. et Mme Emery y ont fait bâtir un pavillon de type Bernasconi dans le lotissement des Sarottes. Le 31 Mars 1983, sous la mandature de M. Moniot, maire, il est élu 4^e adjoint, en charge de la voirie et du

cimetière, et le reste jusqu'à l'élection du nouveau maire M. Pichot, le 25 Mars 1989, Il prend sa retraite d'enseignant puis de documentaliste en 1976.

De lui, nous garderons l'image d'un homme toujours souriant, affable, l'œil vif et pétillant, tel qu'il apparaissait sur les photos des repas du CCAS, par exemple.

Toutes nos pensées vont à Mme Emery et à sa famille.

Bernadette DUCHESNE

EMPREINTE NATURE



Septembre 2017, un nouveau commerce ouvre à Fixin en zone artisanale.

Implanté à Clémencey depuis janvier 2004, M. Barbarin, cherchait à développer son activité de taxidermiste, dans un espace plus grand. L'opportunité s'est présentée à Fixin. Ce local de superficie supérieure à ses espérances, lui a permis d'installer son atelier mais aussi d'y ajouter un magasin de vente avec un rayon chasse, vêtements et chaussures nature, coutellerie et optique.

Pour la partie armurerie, il a repris l'activité de Mme Bonfils, propriétaire du magasin " La Détente " à Nuits St Georges, qui est partie en retraite.

Elle est désormais pour un an, salariée de M. Barbarin, afin de lui prêter main forte et lui transmettre son savoir faire.

Empreinte Nature est la seule armurerie de cette importance dans la région, pour le plus grand plaisir des chasseurs.

Quant au métier de taxidermiste, celui-ci est de plus en plus rare (seulement 3 en Côte D'or et 160 en France), voire même en voie de disparition et demande des compétences très spécifiques.

Dans le magasin, vous pouvez admirer toute sortes de trophées, en attente de livraison, d'ici ou d'ailleurs (Afrique, Pays de l'est, Asie...) qu'il travaille à façon en fonction de la demande du client.

En projet, une extension du rayon Outdoor, activités nature, ouverts aux randonneurs, chasseurs, photographes animaliers...



Allez découvrir le magasin...

Souhaitons bonne réussite à Mr Barbarin.

Bernadette DUCHESNE/ Martine DENIZOT



EGLISE ST ANTOINE DE FIXEY

PRESENTATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DURANT LE MOIS DES CLIMATS DE BOURGOGNE & LES 80 ANS DE LA ROUTE DES GRANDS CRUS

Dans le cadre du Mois des Climats de Bourgogne et des 80 ans de la route des Grands Crus, les sociétés **PIERRE MUREUSE DE BOURGOGNE** et les **LAVIERS DE BOURGOGNE** ont souhaité présenter au grand public, les travaux de restauration de la couverture en lave de la Chapelle de FIXEY située à FIXIN.

Outre les deux sociétés précitées, ont participé à cette manifestation :

- La Mairie de FIXIN représentée par son maire, M. André ARZUR, M. Gilbert RIGAUD, 1^{er} adjoint et Mme Martine DENIZOT, conseillère municipale,
- L'Association "Les Amis de l'Eglise Saint Antoine de Fixey " représentée par son Président, M. Michel Defrance.

HISTORIQUE DE L'EDIFICE

L'église romane de FIXEY, consacrée à Saint Antoine, date des X^e et XII^e siècles. Elle est classée Monument Historique depuis 1912.

Plus ancienne église romane de la Côte Dijonnaise, l'édifice actuel consiste en une nef unique, éclairée par trois fenêtres hautes dans chacun des murs et avec un clocher dans la partie est. La grande nef est la partie la plus ancienne et date du X^e siècle. Le clocher a été inséré dans la dernière travée de la nef

vers la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle.

Le chevet actuel, couvert d'une voûte en berceau à profil brisé, a été daté du XV^e siècle. Il a été agrandi par l'ajout de chapelles au nord et au sud avant 1720, puis d'une abside semi-circulaire après cette date.

Le XVIII^e siècle voit l'aménagement du chœur : autel (1750-1756), lambris et sculpture de l'autel (1761), pavage du sanctuaire et grille de communion en fer (1786).

Au fil des ans, l'état de l'édifice s'est dégradé. Des travaux d'assainissement, de réfection des toitures et maçonneries extérieures s'imposent pour sauver l'église, élément remarquable de notre patrimoine local.

PRESENTATION DES SOCIETES PIERRE MUREUSE DE BOURGOGNE et LES LAVIERS DE BOURGOGNE

PIERRE MUREUSE DE BOURGOGNE

La société PIERRE MUREUSE DE BOURGOGNE extrait, transforme et commercialise la pierre issue de ses carrières de Môlay dans l'Yonne. Celles-ci, exploitées depuis plusieurs siècles, fournissent un calcaire compact jaune/ beige à grain fin et serré.

Cette pierre répond aux attentes de tous ses clients, qu'ils soient négociants en pierre naturelle, paysagistes, entreprises de maçonnerie, décorateurs ou particuliers, grâce à son certificat de résistance au gel délivré par le Centre Technique des Matériaux Naturels de Construction (CTMNC)

Cette pierre a aujourd'hui deux destinations :

- la restauration des couvertures de monuments historiques telle que la Chapelle de Fixey,
- l'aménagement de jardins (pas japonais, pavés, murs en pierre sèche,...)

LES LAVIERS DE BOURGOGNE

LES LAVIERS DE BOURGOGNE est une société artisanale de restauration de couverture en pierre naturelle de monuments historiques. Spécialité rare en France, cette société possède le label ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT et bénéficie de commandes des institutions publiques en charge de la conservation du patrimoine.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE DU 10 JUIN 2017 & DES VISITES

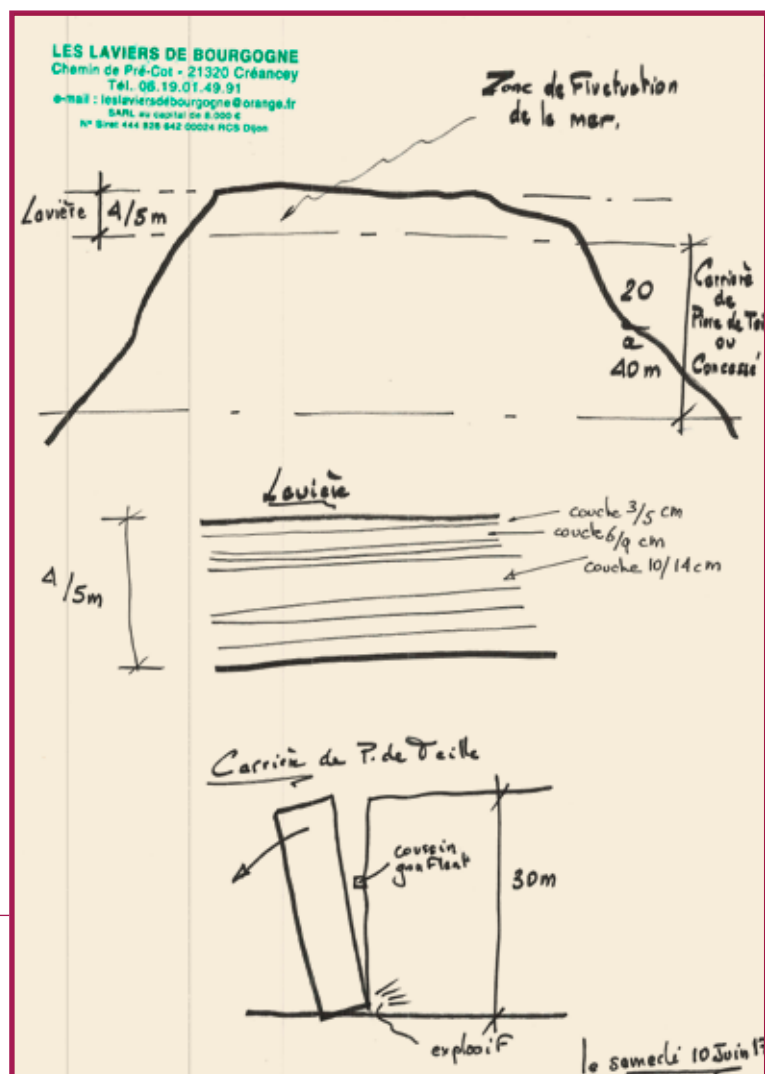
Un accueil était préparé par la Mairie de FIXIN ainsi que par la société PIERRE MUREUSE DE BOURGOGNE durant lequel des collations étaient proposées aux visiteurs.

Des échanges ont eu lieu avec les visiteurs concernant la provenance des pierres, le financement des travaux....

Trois ateliers étaient présentés :

Le premier par M. Laurent TUCCINARDI, gérant de la société LES LAVIERS DE BOURGOGNE expliquant :

- Ce qu'est une lavière (et différences avec une carrière de pierres) et sa géologie,
- Son lieu d'extraction et mode d'extraction.



La lavière est la partie sommitale des plateaux (4 à 5 m de haut) et plus particulièrement chez nous, du plateau du Tonnerrois.

Elle se situe au-dessus des carrières de pierres de taille ou de granulats (si la pierre n'est pas de bonne qualité) lesquelles sont de plus grande hauteur (30 à 50 m).

Le mode d'extraction dans une lavière est totalement différent de celui utilisé dans une carrière de pierres de taille. En effet, dans le cas de cette dernière, la pierre est découpée en «tranches» (image d'un «fil à couper le beurre») sur toute la hauteur de la carrière (soit 30 à 50m tel qu'évoqué précédemment) qui sont elles-mêmes redécoupées en atelier à l'aide de débiteuse.

Dans les lavières, nous «cueillons» les laves et les mettons en palettes.

Le tri s'effectue suivant les épaisseurs données par la nature : 3 / 5 / 7 / 9 et 14 cm. Ces épaisseurs ont été créées par la sédimentation. On parle d'un cm pour mille ans de présence de la mer.

Le deuxième par M. Mehdi LAOUAR, lavier au sein des LAVIERS DE BOURGOGNE lequel effectuait une démonstration de taille de lave et particulièrement la taille en « oreille de cochon ».



Il évoquera également :

- La spécificité de son outil fabriqué par un taillandier.
- Le fait qu'il faut savoir repérer, « sonner » la pierre puis la tailler en fonction de sa place dans l'ouvrage. C'est un travail complexe de sélection des matériaux en carrière, de stockage et de taille.



Le troisième présenté par M. Frédéric GEOFFROY, Responsable lavier au sein des LAVIERS DE BOURGOGNE, a permis aux visiteurs de monter sur l'échafaudage, afin de voir la couverture en lave terminée. Il a aussi expliqué les tenants et aboutissants de son métier et notamment le besoin d'une solide connaissance en géométrie descriptive afin de réaliser les noues et arêtières complexes.

Celui-ci a répondu à un grand nombre de questions posées par les visiteurs, lesquels ont également pu profiter de la vue qui leur était offerte.

Barbara RAMAGE
Assistante de direction
PIERRE MUREUSE DE BOURGOGNE

Les travaux de rénovation de l'église sont désormais terminés, une reprise de l'enduit de la partie sud de la nef sera néanmoins nécessaire ; ce travail sera effectué au printemps prochain et nous pourrons alors faire l'inauguration. L'ouverture au public devrait se faire dans les prochains jours après un nettoyage en profondeur de l'intérieur de l'édifice.

André Arzur

BALADES PRINTANIÈRES

Nous sommes mi-mars quand je commence ces pages. Un soleil généreux qui succède à des jours maussades et pluvieux, des chants d'oiseaux, quelques fleurs dans le jardin ; tout est là pour déclencher en nous l'envie irrésistible de soleil et de printemps. Je vais en profiter pour vous emmener voir quelques fleurs, des orchidées de nos contrées, que vous pourrez croiser au détour d'une balade, au fond d'un sous-bois où les rayons de soleil dessinent des taches de lumière, ou au flanc d'un coteau de pierraille qui grésille sous la chaleur, ou encore au fond d'un marais tufeux du Châtillonnais.



Celles-ci, vous les connaissez déjà, vous les croisez au printemps lors de vos balades sur le plateau dans les pelouses sèches, ou dans les vergers, ou même votre pelouse, si vous ne tondez pas trop tôt.

Nous allons aller dans les sous-bois de pins, le long du chemin qui nous emmène vers la rente de Chamerey.

Tout d'abord, deux orchidées qui au premier coup d'œil ne semblent pas différentes. Mais regardez la position des feuilles sur la hampe florale, et vous saurez. Ce sont des Céphalanthères, fleurs de pénombre, qui font de grandes tiges dont le blanc éclatant des fleurs vibre sous un rayon de soleil. Les fleurs s'ouvrent rarement entièrement. Une Céphalanthère rose pousse sur les coteaux pierreux ombragés, mais exposés en plein soleil.



Cephalanthera damasonium



Cephalanthera longifolia



Cephalanthera rubra



Une orchidée assez curieuse, *Limodorum arbotivum* que l'on ne remarque pas si les fleurs ne sont pas grandes ouvertes. Elle fleurit sur des tiges boisées, rigides, violacées, dont on ne voit pas en passant les feuilles à plat sur la tige. Les fleurs sont magnifiques. Vous l'apercevrez au bord d'un sentier, ou parfois sur un talus de route.

Elle est relativement peu fréquente. N'y touchez pas, admirez !

Une autre famille d'orchidées, passe souvent inaperçue, à moins que ses fleurs n'arborent de vives couleurs. Ses représentantes occupent le bord des chemins ombrés, ou carrément un talus ensoleillé. Les fleurs sont petites, les espèces sont difficiles à distinguer l'une de l'autre, sauf *Epipactis atrorubens* qui fleurit sur les talus caillouteux exposés en plein soleil, là où toute plante a du mal à survivre. La couleur pourpre de ses fleurs attirera votre regard.



Epipactis palustris
marais du Conois



Deux *Epipactis fixinoises*



Epipactis atrorubens
cirque de la coquille

Epipactis Palustris, illustré ci-dessus est une fleur des marais de pente. Une autre orchidée des pentes tufeuses, le Sabot de Vénus, est l'emblème même des orchidées. Avec ses fleurs de la taille d'un œuf, on ne peut la rater. Rien à voir avec la très discrète *Neottia nid d'oiseau* qui pousse dans les forêts hautes et dont la couleur se confond avec les feuilles.



Cypripedium calceolus de Moloy



Neottia Nidus-avis
Fixin « les Meuley »



Goodyera repens
Is sur Tille



Je ne peux terminer ce très court tour d'horizon, sans vous parler de deux autres fleurs. Toutes deux très discrètes. La première c'est la Goodyère rampante. Fleur minuscule dont je n'ai trouvé qu'une station, à Is sur Tille, dans les bois qui ont poussé sur d'anciennes carrières, elle pousse dans la mousse, à l'ombre des pins, minuscule et splendide. L'autre aime la lumière, le plein soleil, les pelouses enherbées. Je l'ai trouvée à St Jean au-dessus de Santenay.

Voilà, bonnes balades.

Daniel GUENEAU
Mars 2017

Neotinea ustulata

LES ASSOCIATIONS DE NOTRE VILLAGE

COMITÉ DES FÊTES

Valérie DECARD - 18 Rue du chapitre - 21220 FIXIN TEL : 07 89 97 06 88

AMICALE DE FIXIN

Armelle MOLIN - Route des Grands Crus - 21220 FIXIN TEL : 03 80 52 21 28

CLUB AMITIÉ ET LOISIRS

Chantal GOTTARDI - 32c Route des Grands Crus - 21220 FIXIN TEL : 03 80 52 73 15

PÉTANQUE FIXIN/BROCHON

Francis CHILLON - 3 rue de Comble - 21220 BROCHON TEL : 03 80 52 87 70

UNION SPORTIVE DE FIXIN

Frédéric ALIN - 5 rue Abbé Chevalier - 21220 FIXIN TEL : 03 80 54 05 85

HAND BALL CLUB - FIXIN COUCHEY

Antoine LABIGAND - 3 Rue Thérèse Figueur - 21000 DIJON TEL : 06 23 85 86 69

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Christian RAT - 5 Rue Magnien - 21220 FIXIN TEL : 03 80 51 49 04

ASSOCIATION DE PÊCHE

Romain BORDET - 5 rue Noisot - 21220 FIXIN TEL : 06 25 56 32 46

ALLEGRIA

Youri MEGNAN - 10 rue Clément Marillier - 21000 DIJON TEL : 08 75 81 55 86

LE PETIT THÉÂTRE DE LA CÔTE

Georgette BRULEBOIS - 14 Rue Gaston Roupnel - 21220 FIXIN TEL : 03 80 52 48 13

ANCIENS COMBATTANTS

Henry RAVEL CHAPUIS - 11 rue Gaston Liégeard - 21220 FIXIN TEL : 03 80 52 46 71

FNACA BROCHON/FIXIN

Michel PERIA - 14 Rte des Gds Crus - 21220 BROCHON TEL : 03 80 52 45 87

LES AMIS DE L'ÉGLISE DE FIXEY

Michel DEFANCE - 50 Route des Grands Crus - 21220 FIXIN TEL : 03 80 52 84 67

SYNDICAT APPELLATION FIXIN

Philippe BERNARD - Rue des Rosiers - 21220 FIXIN TEL : 03 80 52 45 51

SYNDICAT VITICOLE

Alexandre MOLIN - 6 rue des Herbuottes - 21220 FIXIN TEL : 06 18 42 72 23

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL DIT DE SAINT VINCENT

Denis BERTHAUT - 18 rue Noisot - 21220 FIXIN TEL : 03 80 52 45 48

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Fixin, située dans la cour de l'école, a repris ses activités depuis le 6 septembre 2017.



Vous y trouverez une sélection de romans, albums et bandes dessinées pour adultes et enfants ainsi qu'un rayon fantastique.

De plus, si vous êtes inscrit à la bibliothèque, vous pouvez avoir un accès libre et gratuit à tous les contenus de la MEDIATHEQUE NUMERIQUE qui propose une offre de ressources en ligne accessibles 24 heures sur 24 : musique, livres, presse magazine, cinéma, web radios, autoformation (bureautique, langues, soutien scolaire, code de la route). Pour les enfants de moins de dix ans, un espace jeunesse entièrement sécurisé propose également des ressources adaptées.

Donc n'hésitez pas à venir vous inscrire !

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h30 à 18h30 et l'inscription est gratuite.

La médiathèque numérique, une offre culturelle pour tous !

La Médiathèque Côte-d'Or a lancé la médiathèque numérique. Tous les adhérents des bibliothèques du réseau départemental peuvent désormais bénéficier de contenus numériques riches et variés, accessibles légalement et gratuitement 24h/24, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Des films, des articles, des cours, des livres jeunesse, des jeux, il y a tout ça, et plus encore, dans la médiathèque numérique Côte-d'Or !

- Visionnez des films en streaming, où vous voulez, pendant 48h (jusqu'à 5 films/mois) parmi un catalogue de nouveautés et de grands classiques pour petits et grands
- Consultez des articles de presse issus de différents médias d'information
- Développez vos compétences et vos savoirs au travers de centaines de cours en ligne en soutien scolaire, informatique, méthode de langues étrangères, conférences sur l'Art, code de la route, ...

Et, c'est pour toute la famille !

Les enfants apprennent en s'amusant avec des livres jeunesse, de la musique, des jeux, des histoires interactives dans un espace « jeunesse » sécurisé (4 à 10 ans).

Vous souhaitez vous inscrire ? Rien de plus simple !

Pour bénéficier de ce nouveau service, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription sur le site mediatheque.cotedor.fr et de confirmer cette adhésion en vous rendant dans votre bibliothèque de proximité.

Bibliothèque de Fixin :
03 80 52 44 14 – biblifixin@orange.fr

Les BIBLIOTHÉCAIRES.

Amicale de Fixin



L'année 2017 s'est bien déroulée pour l'amicale de Fixin puisque le soleil fut présent lors des manifestations.

La fête du four, au mois d'avril, rencontra un vif succès avec Sandra du groupe ACTE 2 qui anima l'après-midi du dimanche pour le plaisir de nombreux visiteurs. Les différents produits sortis du four rencontrèrent également un grand engouement tout au long du week-end.

Le vide grenier du mois de mai, en association avec le comité des fêtes de Fixin attira de nombreux participants et visiteurs et notamment beaucoup de

Fixinoises et Fixinois ce qui est toujours appréciable pour les organisateurs et nous les remercions vivement.

Le méchoui fut annulé faute de délai pour l'organisation et je prie les quelques fidèles, amateurs de cette fête, de m'en excuser

Pour 2018, l'amicale est en réflexion pour vous proposer d'autres loisirs.

Merci.

La présidente, Armelle MOLIN

LE PETIT THÉÂTRE DE LA CÔTE

Vendredi 17 mars et samedi 18 mars 2017 ont eu lieu les deux représentations annuelles du Petit Théâtre de la Côte devant une assistance chaque année plus nombreuse et conquise par la pièce intitulée : Coups de cœur et coups de bambou.

Pièce co-écrite par deux membres de la troupe, Gisèle CALAIS et Henri PEYROUX, celle-ci se déroule dans une agence matrimoniale très particulière avec des personnages hauts en couleur.

Pour la saison 2017-2018, les acteurs joueront à nouveau des pièces écrites par les membres de la troupe cités ci-dessus et si cela se confirme deux hommes devraient se joindre à notre joyeuse bande.

Les répétitions reprendront comme chaque année le premier jeudi d'octobre à 20 heures, salle Camille Crusserey.



Tous nos remerciements à nos spectateurs fidèles et enthousiastes, qui nous portent et nous encouragent à toujours aller de l'avant en innovant.

Dernière minute : les acteurs du Petit Théâtre de la Côte ont participé avec joie aux visites scénarisées organisées pour la première fois par les amis du château de Brochon en août 2017.

Gisèle CALAIS



ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE DE FIXEY

En présence d'une nombreuse assistance, la chorale ALLEGRIA de Brochon-FIXIN a donné un concert le vendredi 3 février au profit de la restauration de l'Eglise St Antoine de Fixey. L'ensemble Allégria, dirigé par Brice Martin, nous a entraînés par ses chants dans un voyage à travers le monde.

Michel Defrance et André Arzur ont remercié la chorale pour son geste et sa contribution.

Lors de ce concert, 600 euros ont été récoltés pour l'église de Fixey.

Merci aux généreux donateurs.

M. DEFRANCE



CHORALE ALLEGRIA : ANNÉE 2016/2017

Pour renforcer son effectif, la chorale a accueilli à la rentrée 2016, une douzaine de nouveaux choristes dans tous les pupitres, ce qui a demandé un investissement de tous pour leur permettre de participer pleinement aux 5 concerts donnés dans l'année, et ceci, dès le premier.



En novembre, un week-end d'intégration et d'apprentissage a rassemblé tous les choristes autour d'un répertoire ancien et quelques chants nouveaux.

En décembre, un bus emportait toute la chorale vers le marché de Noël de St Bris-le-Vineux où nous avons chanté dans une belle et vieille église... mais glaciale !

En février, le concert donné avec grand plaisir dans l'église de Fixin pour la restauration de l'église de Fixey a eu un bon succès et les nouveaux choristes n'étaient déjà plus des nouveaux !

En avril, la chorale « Fedachor » de Velars-sur-Ouche partageait l'affiche avec Allegria à l'église St Joseph de Dijon.

En mai, « la nuit des musées » a permis de chanter dans la belle salle des tombeaux des ducs de Bourgogne au musée des Beaux-Arts ainsi qu'au musée de la vie bourguignonne où nous avons pu jouer avec l'acoustique du cloître et de la cour ; ce fut une expérience très intéressante.

Et le 10 juin dernier, le concert itinérant « Allegria on tour » entre les 2 communes Fixin et Brochon dans le cadre des 80 ans de la route des grands crus et des climats de Bourgogne terminait l'année musicale en mettant en valeur le patrimoine des deux

communes, les églises, le lavoir, le château, le musée Noisot tout en passant à travers les vignes. La chorale peut encore enrichir ses pupitres en accueillant deux sopranes, quatre ténors, une ou deux basses.

Si le cœur (chœur) vous en dit, n'hésitez pas à venir faire un essai.

Les répétitions ont toujours lieu le jeudi à 20h30 à la salle de la Charmotte à Fixin.

Pour plus d'informations et pour nous contacter rendez-vous sur notre site internet : chorale-allegria.fr

Youri MEIGNAN, président d'Allegria

Brigitte BERTHAUD, secrétaire

Brice MARTIN, chef de chœur



HANDBALL CLUB FIXIN COUCHEY

Depuis quelques années, faute de dirigeants, le club de handball manque d'équipes de jeunes. Pour la saison 2016/2017, une seule équipe (moins de 16 filles) était engagée en championnat, en entente avec le club de Nuits- St- Georges. Les filles se sont entraînées le mardi à Nuits-St-Georges et le vendredi au gymnase du collège à Gevrey. Elles ont réussi un très beau parcours puisqu'elles terminent la saison, championne interdépartementale. Adèle SIRI, entraîneur, est fière de son groupe. Elles ont disputé fin juin un tournoi national à Strasbourg, où elles ont terminé 2^e en finale face à l'équipe alsacienne.



Le club accueille également une équipe loisirs mixte composée d'une quinzaine d'adultes, débutants ou ex joueurs. Les entraînements ont lieu le lundi soir de 20h à 21h30 au gymnase du collège La Champagne à Gevrey, et alternent régulièrement avec des matchs amicaux contre d'autres équipes loisirs de la région. L'entraînement est

accessible à tous et vous pouvez venir faire un essai avant de vous engager.

La saison prochaine, 2017/2018, le club ouvrira en plus un entraînement pour les enfants de moins de 9 ans qui souhaitent découvrir l'activité, le samedi matin de 10h30 à 12h au gymnase du collège La Champagne à Gevrey,

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

Pour les enfants : ANTOINE LABIGAND

Tél : 06 23 85 86 69

Pour les adultes Loisir : CEDRIC MOYEMONT

Tél : 06 6517 37 82

ASSOCIATION DE BADMINTON DE BROCHON



L'association de Badminton de Brochon a profité de son assemblée générale le 7 juillet pour faire le bilan d'un année de pratique. En 2016-2017 l'ABB comptait 47 inscrits dont 13 jeunes et 34 adultes qui venaient jouer le vendredi soir au gymnase du Lycée de Brochon, les premiers à 19 h, les seconds à partir de 20 h. L'esprit de l'ABB reste le même : convivialité et plaisir de jouer à des tarifs très doux (15 euros l'année pour les moins de 12 ans, 25 euros pour les 13-20 ans et 35 euros pour les adultes). Ces cotisations, ainsi qu'une subvention des communes de Brochon et Fixin, permettent de régler la location du gymnase du Lycée et l'achat de volants. L'ABB dispose d'un site internet (Badabrochon) et d'une page Facebook (Association de Badminton de Brochon).

Rendez-vous au gymnase du Lycée Stephen Liegeard pour la reprise des activités à partir du vendredi 8 septembre à 19 h pour les plus jeunes et 20 h pour les adultes.

Avelino TORRENS

Président de l'ABB



3^E NORDIQUE DE PENSEZ SPORT

La 3^e Nordique de Pensez Sport de ce dernier dimanche 9/04/17 a été un grand succès !

Comme les deux années précédentes, le beau temps était au rendez-vous... C'est sous un magnifique soleil que les 169 participants se sont élancés sur les sentiers de Fixin. Trois parcours ont permis aux marcheurs de découvrir les environs : 5, 8 et 14 km. Expérimentés ou tout nouveaux dans cette pratique, tous sont revenus enchantés, prêts à se restaurer à la buvette et profiter d'un repos bien mérité. Le cadre magique de Fixin s'y prête bien et offre de grands espaces qui permettent de s'installer pour un pique-nique gourmand et convivial.

À noter cette année la grande nouveauté : Un parcours de 3 km était réservé aux enfants - de 5 à 12 ans - entrecoupé de quelques animations. Cette initiative de Corine, aidée de Luc, a été un succès pour les quelques enfants qui ont osé

partir à l'aventure, sans leurs parents, lesquels ont pu réaliser leur circuit en toute liberté. Chaque enfant s'est vu offrir un joli sac à dos en souvenir. Nous espérons que cette première sera renouvelée l'année prochaine, et qu'ils seront plus nombreux encore à y participer.

Toute l'équipe de Pensez Sport remercie celles et ceux qui ont permis que cette journée soit belle, participants et bénévoles ! Dès à présent, notez qu'en Avril 2018 aura lieu la 4^e édition, où nous vous attendrons tout aussi nombreux et toujours d'aussi belle humeur !

À bientôt donc sur les chemins, bâtons à la main !

Le comité directeur



COMITÉ FNACA DE BROCHON-FIXIN

Ses activités sont au fil des années de plus en plus réduites en raison de la diminution constante de ses adhérents.



Pour l'année 2017, la principale a été la commémoration du 55^e Anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et la Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement qui a eu lieu le dimanche 19 Mars aux monuments aux morts de Fixin et pour la première fois au nouvel emplacement de celui de Brochon, rue de la Mazière, avec dépôt de gerbes, minute de silence, Marseillaise, lectures de l'ordre du jour n° 11 du Général ALLERET, des messages du Comité national de la FNACA et du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense.

Une quarantaine de personnes ont assisté à cette cérémonie dans chaque commune. Etaient présents, à cette manifestation, M. Christophe LUCAND, Conseiller départemental de la Côte-d'Or, MM. les Maires de Fixin et de Brochon (André ARZUR et Claude REMY), plusieurs Adjoints et Conseillers municipaux, deux gendarmes de la Brigade de Gevrey-Chambertin et deux sœurs de Brochon.

Avec la participation des porte-drapeaux du Comité FNACA de Brochon-Fixin, de l'Association des Anciens Combattants et Mobilisés de Fixin, du Comité cantonal du Souvenir Français de Gevrey-Chambertin et d'un certain nombre d'adhérents.



Notre Comité assiste également à toutes les cérémonies patriotiques organisées par les Anciens Combattants de Fixin ainsi qu'à la célébration des anniversaires du parachutage d'armes des alliés à St- Philibert et de la bataille du Leuzeu à Urcy. Enfin, d'autres cérémonies commémoratives sont organisées par le Comité départemental de la Côte-d'Or lors d'inaugurations de rues, places, stèles ou plaques du 19 Mars 1962. René GOTTARDI, porte-drapeau adjoint départemental, nommé il y a un an, y participe régulièrement.

Depuis notre dernière Assemblée Générale nous avons eu à déplorer la disparition de Louis MONTERET, décédé le 27 novembre 2016, de Jeannine ROUGON-MARET épouse de Claude décédée le 20 février 2017 et dernièrement d'Henri SCHOULZ décédé le 28 Mai après une hospitalisation à la clinique de Talant. Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Fixin, le jeudi 1^{er} juin, en présence de nombreuses personnes et associations dont il faisait partie, et entouré par des porte-drapeaux.

Au cours de sa carrière militaire, dans l'Armée de l'Air, du 1^{er} Février 1954 au 1^{er} janvier 1987, le Major SCHOULZ a occupé plusieurs postes en Métropole, au Maroc et en Polynésie Française avant d'être admis dans la Réserve et obtenu diverses décorations. Il laisse Michelle, son épouse, deux enfants Catherine et Patrick et deux petits enfants de 18 et 20 ans. On le voyait sillonner les rues du village lors de ses promenades quotidiennes, aimant lier conversation avec les gens qu'il rencontrait. Toujours prêt à rendre service, Henri était très apprécié. Il manquera à beaucoup de monde. Il nous manque déjà.



Le Secrétaire



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET MOBILISÉS DE FIXIN

Depuis le début 2017, nous avons perdu deux de nos fidèles adhérents :

Fernand BASILETTI et Henri SCHOULZ

Nous avons présenté nos condoléances aux familles et assisté aux obsèques les 27 mars et 1^{er} juin.

Nous avons participé aux manifestations patriotiques suivantes :

- 19 mars avec la FNACA
- 15 avril inauguration du monument de Brochon
- 30 avril journée de la Déportation (sans pluie mais avec un vent tempétueux)
- 6 mai à Saint- Philibert anniversaire du parachutage d'armes
- 8 mai à Fixin sous la pluie en présence d'une nombreuse assistance.

Au cours de la cérémonie Monsieur Bailly, Président du Comité Cantonal du Souvenir Français, a remis des médailles et diplômes à MM.Bouley, Henryot et Pallagrosi pour services rendus.

A l'issue de la cérémonie, l'apéritif a été offert par les Anciens Combattants, salle C. Crusserey.

- 18 juin Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle
- 23 juillet à Urcy Hommage aux Résistants.



SYNDICAT VITICOLE - SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL DE ST VINCENT

Des changements de présidence chez les vignerons du village.

Après douze années passées à la tête de la Sté de Secours Mutuel de St Vincent, M. Defrance passe le flambeau à M. Berthaut.

Alexandre Molin succède à M. Bernard au Syndicat viticole.





CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS EN 2018

MOIS	JOUR	DATE	EVENEMENT	LIEU	QUI ?	POUR ?
JANVIER	Jeudi	11	Galette des rois	C. Crusserey	Club 3 ^{ème} âge Amitié et loisirs	Membres
	Vendredi	12	AG	C. Crusserey	Amicale de Fixin	Membres
	Samedi	13	Vœux du maire	Caveau	Mairie	Fixin
	Samedi	13	Galette des rois	C. Crusserey	Hand-ball club	Membres
	Samedi & Dimanche	20 & 21	Saint Vincent	Caveau	Société St Vincent	Tous Publics
	Mercredi	24	AG et galette des rois	Salle polyvalente	Anciens combattants de Fixin	Membres
	Vendredi	26	AG	C. Crusserey	Association pêche	Membres
FÉVRIER	Jeudi	1	AG	C. Crusserey	Petit théâtre de la Côte	Membres
	Samedi	3	Loto	Caveau	Amicale de Fixin	Tous Publics
	Jeudi	15	Repas choucroute	Caveau	Club 3 ^{ème} âge Amitié et loisirs	Membres
MARS	Samedi	3	Sortie entre Fixinois	Le Cèdre Chenôve	Mairie	Tous Publics
	Dimanche	11	Repas	Caveau	CCAS	Fixin
	Vendredi	16	AG	C. Crusserey	Syndicat viticole	Membres
	Vendredi & Samedi	16 & 17	Spectacle	Caveau	Petit théâtre de la Côte	Tous Publics
	Samedi	31	Chasse aux œufs	Parc Noisot	Mairie	Fixin
AVRIL	Samedi	7 & 21	Concours de pétanque	Terrain de pétanque Fixin	Pétanque Fixin Bro- chon	Membres
	Samedi & Dimanche	28 & 29	Fête du Four banal	Fixey	Amicale de Fixin	Tous Publics
	Dimanche	29	Journée de la Déportation	C. Crusserey	Anciens combattants Fixin/Brochon FNACA	Tous Publics
MAI	Samedi	5	Concours de pétanque	Terrain de pétanque Brochon	Pétanque Fixin Bro- chon	Membres
	Samedi	5	Repas	Caveau Fixin	Anciens combattants Fixin/Brochon	Membres
	Mardi	8	Commémoration de la Victoire de 1945 à Brochon			Tous Publics
	Vendredi à Lundi	18 au 21	Bivouac napoléonien	Parc Noisot Musée	Mairie	Tous Publics
	Samedi	19	Portes ouvertes pétanque	Terrain de pétanque Brochon	Pétanque Fixin Bro- chon	Membres et habitants



MOIS	JOUR	DATE	EVENEMENT	LIEU	QUI ?	POUR ?
JUN	Samedi	2	Concours de pétanque	Terrain de pétanque Brochon	Pétanque Fixin Brochon	Membres
	Samedi	16	Concours de pétanque & Barbecue	Terrain de pétanque Fixin	Pétanque Fixin Brochon	Membres et habitants
	Vendredi	29	Fête des écoles	Fixin	RPI Brochon/Fixin	Brochon/Fixin
JUILLET	Samedi	7	Concours de pétanque	Terrain de pétanque Brochon	Pétanque Fixin Brochon	Membres
	vendredi	13	Feu d'Artifice Bal	Combe Brochon	Mairies Brochon/Fixin	Tous Publics
SEPTEMBRE	Samedi	1	Pétanque & Portes ouvertes	Terrain de pétanque Fixin	Pétanque Fixin Brochon	Membres et habitants
	Samedi & Dimanche	15 & 16	Journées du Patrimoine	Musée Noisot gratuit	Mairie	Tous Publics
	Samedi	?	Coup de conte	Caveau	Mairie	Tous Publics
	Samedi	15	Concours de pétanque	Terrain de pétanque Fixin	Pétanque Fixin Brochon	Membres
	Dimanche	23	Concert	Caveau	Musique au chambertin	Tous Publics
OCTOBRE	Mercredi & Jeudi	17 & 18	AG et repas	C. Crusserey Caveau	Club 3 ^{ème} âge Amitié et loisirs	Membres
	Mercredi	24	AG	C. Crusserey	Pétanque Fixin Brochon	Membres
NOVEMBRE	Dimanche	11	Commémoration de l'Armistice de 1918	C. Crusserey	Anciens combattants Fixin	Tous Publics
	Mercredi	21	AG	C. Crusserey	FNACA	Membres
	Samedi	24	Repas	Caveau	Pétanque Fixin Brochon	Membres
DÉCEMBRE	Samedi & Dimanche	1 & 2	Caves ouvertes	C. Crusserey Salle polyvalente Caveau	Vignerons Mairie Association	Tous Publics
	Samedi & Dimanche	8 & 9	Repas dansant	Caveau	Club 3 ^{ème} âge Amitié et loisirs	Fixin
	Dimanche	16	Arbre de Noël des enfants	Caveau	Mairies	Fixin Brochon
	jeudi	20	Bûche de Noël	Salle polyvalente	Club 3 ^{ème} âge Amitié et loisirs	Membres

Sandrine HULIN

LA CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE

*Bientôt un séjour en Europe ?
Pensez à commander votre carte européenne d'assurance maladie.
Vacances, séjour linguistique, déplacements professionnels... la carte européenne d'assurance maladie vous garantit une couverture santé durant votre séjour. Vous devez la demander avant le départ, depuis votre compte ameli.*

A quoi sert la carte européenne d'assurance maladie ?

En France, la carte Vitale vous assure un remboursement de vos soins en 5 jours. Si vous voyagez en Europe, il faut demander votre carte européenne d'assurance maladie avant de partir. Elle vous permet une couverture santé en cas de soins nécessaires durant votre séjour.

Comment la commander ?

Depuis votre compte ameli ou l'application ameli, vous pouvez commander votre carte. Vous la recevrez par courrier sous 15 jours. Si votre départ est proche, vous pouvez télécharger immédiatement un certificat provisoire de remplacement, valable 3 mois.

Vous pouvez également faire vos démarches sur les bornes multi-services et ordinateurs disponibles dans les points d'accueils de l'Assurance Maladie (Cpam), ou par téléphone au 3646.



Les enfants doivent-ils aussi avoir une carte européenne ?

Oui. A la différence de la carte Vitale, la carte européenne est personnelle. Les enfants voyagent avec leur propre carte. La carte européenne se commande depuis le compte ameli du parent qui a rattaché l'enfant à son numéro de sécurité sociale.

Combien de temps est valable la carte européenne ?

2 ans, dans la limite de vos droits à l'assurance maladie > vérifiez la date d'expiration sur votre carte européenne. Le certificat provisoire de remplacement est valable 3 mois.

Dans quels pays la carte européenne est-elle valable ?

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (dont Baléares et Canaries), Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (dont Madère et Açores), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (Angleterre, Ecosse, Pays de Galle, Gibraltar), Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse

Tous mes remerciements à Mr Jeunet et son équipe pour leur coopération. (CPAM 21)

Bon séjour en Europe

Vincent BERNARD



Pratique : si vous faites la demande sur l'appli ameli, vous obtenez immédiatement votre carte visualisable dans votre appli, à tout moment, où que vous soyez !

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : DES NOUVELLES MODALITÉS

SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEURS

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les enfants mineurs. Cette mesure est entrée en vigueur le 15 janvier 2017.

Désormais, un enfant mineur résidant en France et qui voyage seul à l'étranger ou sans être accompagné de l'un de ses parents, doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST).

Le formulaire disponible sur le site " service – public.fr " (imprimé Cerfa n° 5646*01) est renseigné et signé par un parent (ou responsable légal).

Le formulaire doit être accompagné de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 22 Mars 2017, la commune de Fixin n'a plus en charge la tâche d'accueil des demandeurs de carte nationale d'identité.

Une procédure est mise en place afin de mieux sécuriser la CNI (*).

Il faut désormais effectuer sa demande dans les communes équipées d'un "dispositif de recueil" permettant la numérisation des pièces et la prise des empreintes (Dijon, Chenôve, Nuits- St-Georges...)

Pour gagner du temps et anticiper son déplacement en mairie (sur rendez-vous), la demande de CNI (*) peut se préparer en ligne sur un formulaire spécial " Pré-demande CNI'.

Les personnes ayant des difficultés d'accès au numérique, peuvent s'adresser au secrétariat de mairie où une aide leur sera proposée, pour effectuer la pré-demande en ligne.

PACS en mairie à compter du 1^{er} Novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier d'état civil de la mairie. Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 Novembre 2016. (article 48)



(*) CNI : carte nationale d'identité

SERVICES PUBLICS

→ Mairie de Fixin :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	Fermé
<i>Après-midi</i>	Fermé	16h30-18h30	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

→ Bibliothèque de Fixin :

Mercredi après-midi : 14h30 - 18h30

→ Relais Postal de Fixin :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	11h-14h	11h-14h	11h-14h	11h-14h	11h-14h	fermé
<i>Après-midi</i>	16h-21h	16h-21h	16h-21h	16h-21h	16h-21h	17h-22h

Levée du courrier : 15h15 en semaine et 12h le samedi.

→ Poste de Gevrey :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	9h-12h	9h 11h30	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
<i>Après-midi</i>	14h-17h	14h30-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	Fermé

Levée du courrier : 16h en semaine et 12h le samedi

→ Déchetterie :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	Fermé	Fermé	8h30-12h	Fermé	Fermé	8h30-12h
<i>Après-midi</i>	13h30-17h30*	Fermé	13h30-17h30*	Fermé	13h30-17h30*	13h30-17h30*

*Fermeture à 18h30 à partir de mi-avril

Mairie de Fixin

Téléphone : 03 80 52 45 52

Courriel : mairiedefixin@wanadoo.fr

Permanence du Maire et des Adjoints :

Sur rendez-vous

Relais Postal de Fixin

03 80 35 62 51

Services offerts : courrier-colis-Chronopost

Déchets Ménagers

Ramassage des ordures ménagères :

une fois par semaine le jeudi matin

Ramassage des encombrants : 1 fois par an

Gendarmerie de Gevrey

03 80 51 80 76 ou 117

Dépannage

EDF : 0 972 675 021

Gaz : 0 800 473 333

Communauté de communes

eau-assainissement

03 80 51 81 88

Urgences 24h/24 :

Eau : 06 72 48 61 23

Assainissement : 06 01 20 76 22

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Emil, Hervé, Michel **DESSENDRE** né le 20 Août 2017

Mariages :

Ludovic **LEJOUR** et Annabelle **MOUCHET** mariés le 2 Septembre 2017

Décès :

Alain, Yves, André **ROGNON** décédé le 3 Janvier 2017 à Dijon

Fernand, Henri **BASILETTI** décédé le 23 Mars 2017 à Brochon

Suzanne, Madeleine, Marcelle **BARDET** née Fauvernier décédée le 2 Avril 2017 à Beaune

Catherine, Lucie, Mathilde **DELESSE** née Maillard décédée le 13 Avril 2017 à Dijon

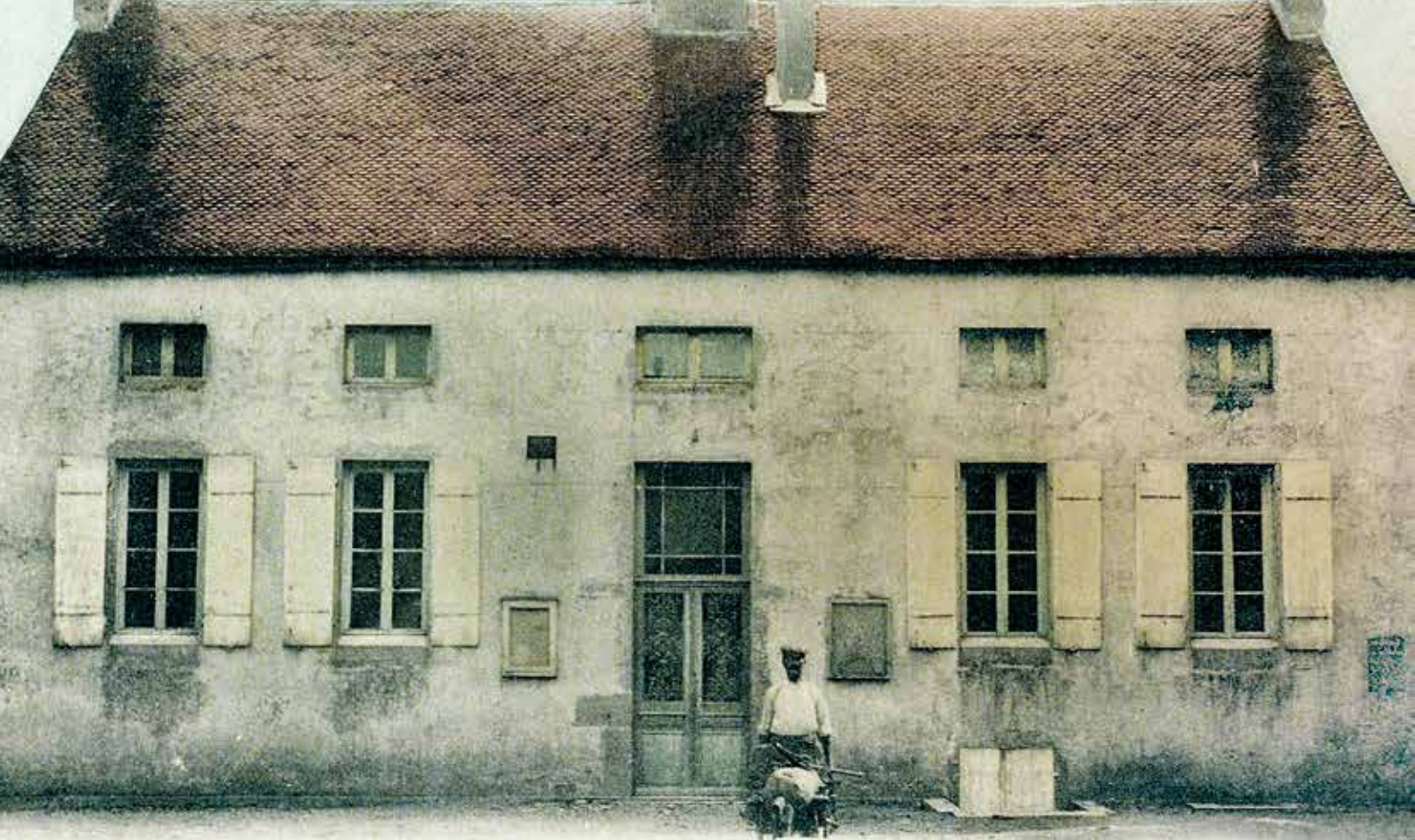
Henri, Pierre, Joseph **SCHOULZ** décédé le 28 Mai 2017 à Talant

Gérard, Léon, Armand **CURIE** décédé le 3 Juin 2017 à Talant

Simone, Andrée, Céline **VIALE** née Bouteilley décédée le 14 Août 2017 à Dijon

Georges **EMERY** décédé le 29 Octobre 2017 à Fixin





FIXIN — Place de la Mairie

